

Montréal, le 6 mars 2009

Madame Stéphanie Espach
Secrétaire de la commission
Office de consultation publique de Montréal

Objet : Réponse aux questions additionnelles de la commission (6 mars 2009)

Madame,

Vous trouverez ci-bas la réponse de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) et du Groupe Tyron aux questions transmises par la commission.

QP13 Le volet locatif privé pour personnes âgées sera-t-il construit par le groupe Tyron ? La construction pourrait-elle être réalisée par un tiers? Quel scénario est privilégié par le promoteur actuellement ? Dans le cas où la construction serait réalisée par un tiers, les spécifications de construction seraient-elles décidées par le groupe Tyron ?

Le groupe Tyron entend construire les édifices locatifs pour personnes âgées. C'est le seul scénario privilégié par le promoteur actuellement.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.



Pierre Guillot-Hurtubise
Associé principal, Octane
Pour la SHDM et le Groupe Tyron

c.c. Mme Suzanne Gasse, architecte, chargée de projet, SHDM
M. John Mignacca, président, Groupe Tyron
M. Fernando De Marco, architecte, Campanella et associés
Mme Mme Julia Davies, Conseillère en aménagement, chef d'équipe
Direction de l'habitation, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine,
Ville de Montréal